

Paris Notre Dame

Le journal de l'Église
catholique à Paris



FONDATION NOTRE DAME Vingt-cinq ans au service de la générosité

Fondée en 1992, à l'initiative du cardinal Jean-Marie Lustiger, la Fondation Notre Dame accompagne depuis vingt-cinq ans la générosité des donateurs et soutient les projets des associations sur le terrain.

À l'occasion de cet anniversaire, coup de projecteur sur un des acteurs incontournables du développement des projets caritatifs, culturels et éducatifs du diocèse de Paris.

DANS CE DOSSIER

- Interview croisée
- Témoignages
- Reportages
- Des pistes pour agir

La Facel, qui fédère les patronages de Paris, est une des associations soutenues par la Fondation Notre Dame.



Gilles Denoyel,
vice-président
de la Fondation Notre Dame.



Béatrice de Durfort,
déléguée générale
du Centre Français
des Fonds et Fondations.

« La dimension de charité est première »

Vingt-cinq ans après sa création, retour sur un outil – la Fondation Notre Dame – au service d'une double générosité, celle de ses donateurs et celles des associations de terrain, qui œuvrent auprès des plus démunis. Rencontre avec son vice-président, Gilles Denoyel, et avec Béatrice de Durfort, déléguée générale du Centre Français des Fonds et Fondations*.

Propos recueillis par Priscilla de Selve

Paris Notre-Dame – Quelle intuition a présidé à la création de la Fondation Notre Dame (F. N. D.) ?

Gilles Denoyel – Pour le cardinal Jean-Marie Lustiger, la dimension de charité était première. Il s'agissait de doter le diocèse de Paris d'un outil d'incitation à la générosité du public, afin de favoriser le développement des actions des associations proches du diocèse. À l'époque, deux d'entre elles l'avaient particulièrement marqué : Aux captifs, la libération, dont il trouvait l'action auprès des personnes de la rue formidable, et Tibériade, association créée pour venir en aide aux malades du sida. Puis se sont ajoutés d'autres rôles, dans le domaine de l'éducation et dans le domaine culturel.

P. N.-D. – Le champ d'action de la F. N. D. est extrêmement large mais se limite aux domaines d'intérêt général, pas au culturel ?

G. D. – Il faut bien distinguer les mécanismes de soutien. Les fidèles peuvent aider l'Église dans son activité culturelle par le biais du doner du culte.

À côté, tout ce qui relève de l'intérêt général au sens large – social, philanthropique, éducatif, santé, etc. – bénéficie d'autres mécanismes sur le plan fiscal. C'est le rôle de la Fondation Notre Dame.

Béatrice de Durfort – Dans le cas des fondations, c'est toujours la mission d'intérêt général qui prime : leurs actions bénéficient à des tiers et non pas au cercle restreint de ceux qui les fondent. Historiquement, depuis le Moyen-Âge, l'Église s'est toujours beaucoup investie dans l'accompagnement des plus pauvres. Si Tibériade, notamment, a été mis en place rapidement, c'est bien la continuité d'une geste.

P. N.-D. – Une des particularités de la F. N. D. est d'être une fondation abritante.

En quoi cela consiste-t-il ?

G. D. – La F. N. D. est une fondation reconnue d'utilité publique depuis le 30 novembre 1992, et depuis 2008, elle est devenue une fondation abritante. À ses débuts, elle se composait principalement de fondations « institutionnelles » comme KTO ou la Fondation des Bernardins ; désormais, son rôle de fondation abritante lui permet d'accueillir

« UN OUTIL D'INCITATION À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC. »

Gilles Denoyel

des fondations familiales, dix-huit à ce jour. Être hébergées par la F. N. D. permet à ces fondations privées d'éviter de se doter elles-mêmes de structures administratives, et de bénéficier d'une gestion rigoureuse. Ce rôle est important car il a permis de démultiplier l'action des associations sur le terrain.

B. D. – Il y a une quinzaine d'années, il y avait encore peu de fondations abritantes en France, la plus connue étant sans aucun doute la Fondation de France. Mais depuis quelques années, elles se sont développées. Le grand avantage de ces fondations est de savoir mobiliser les donateurs, capables d'organiser de façon stratégique et lisible leur philanthropie. Non seulement les gens ont envie de donner, mais ils souhaitent également être accompagnés dans ce don. Je crois que dans ce domaine, les fondations abritantes, comme la F. N. D., ont été de vrais lieux d'apprentissage de la philanthropie. Car aussi paradoxale que cela puisse paraître, il est très dur d'être un bon philanthrope. Bien donner est difficile, car cela nécessite de savoir analyser un projet, et l'accompagner dans le temps. Donner de l'argent ne suffit pas, il faut savoir accompagner le don pour en augmenter les effets.

P. N.-D. – C'est ce que vous proposez à vos donateurs ? D'être accompagnés ?

G. D. – À nos donateurs nous disons deux choses : si vous manquez de causes à soutenir, nous allons vous en présenter toute une palette, couvrant des champs extrêmement variés. Et nous leur disons aussi : vous n'aurez pas à vous soucier de gestion, nous nous occupons de tout. Ainsi, vous pourrez vous consacrer entièrement aux causes que vous soutenez. Cela a permis de former une sorte de communauté de philanthropes, autour des causes soutenues par le diocèse.

P. N.-D. – En 25 ans, combien de projets ont-ils pu bénéficier de votre aide ?

G. D. – Près de 1400, et aujourd'hui nous sommes sur un rythme de près de 140 projets aidés par an. Le champ d'action principal reste la solidarité au sens large, le soutien aux plus démunis, qui représente plus de la moitié des fonds dépensés chaque année. La F. N. D. aide ainsi des opérations comme Aôut secours alimentaire, qui distribue chaque été des repas aux plus fragiles, alors que la plupart des



Parmi les grands projets abrités par la Fondation Notre Dame figure la Fondation KTO, chargée de soutenir la chaîne de télévision catholique initiée par le cardinal Jean-Marie Lustiger. En juin 2002, KTO était candidate à un canal sur la TNT. Voici un extrait de la présentation faite par l'archevêque de Paris devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

« Nous nous sommes intéressés à ce projet parce qu'il nous semble que la télévision est sans doute l'outil qui, aujourd'hui, doit pouvoir permettre – pour reprendre une expression de Fernand Braudel – de "donner corps à l'identité de la France". [...] [Et à] la part non quantifiable de l'identité française. Qu'est-ce à dire ?

C'est, au fond, tout ce que la mémoire d'un peuple peut façonner et véhiculer à travers l'expérience spirituelle. Et, à ce titre, le catholicisme n'est pas seulement une religion qui viendrait ici pour défendre ses intérêts privés ou particuliers, ou sa confessionnalité, mais être le témoin dans la culture d'aujourd'hui de ce qu'a été l'engendrement de la culture française.

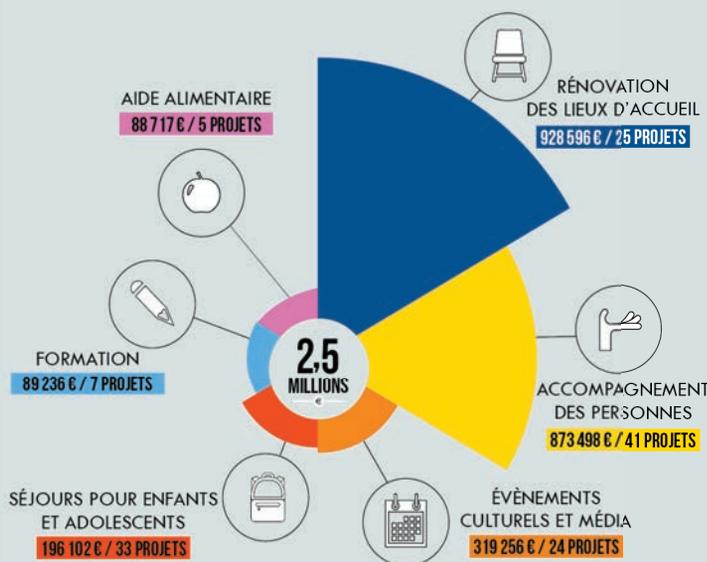
Du coup l'ambition de cette télévision, telle que je la rêve, n'est pas seulement une ambition de ma part, mais presque un devoir, un dû, que nous devons rendre à la France, au public, au public français. »

associations ont fermé leurs portes. Le deuxième volet, c'est l'éducation. Le cardinal Jean-Marie Lustiger avait souhaité, dès le départ, que la F. N. D. vienne appuyer les initiatives des paroisses dans le secteur éducatif. Nous soutenons ainsi la Facel, structure qui accompagne les patronages à Paris. Nous finançons également des camps de vacances pour les enfants dont les familles n'ont pas beaucoup de moyens. Et la F. N. D. a permis au diocèse de Paris d'investir dans le projet de Notre-Dame de l'Ouÿe (Essonne), qui a déjà accueilli, depuis son ouverture en avril, des centaines de jeunes. Dernier volet, la culture. Le cardinal Lustiger, puis le cardinal André Vingt-Trois ont toujours estimé que la culture était un élément important

DES PROJETS DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE

La Fondation Notre Dame aide des associations à concrétiser leurs projets par un accompagnement et un financement adaptés. Ses ressources proviennent de ses donateurs.

SOUTIENS



135
projets réalisés grâce aux soutiens (hors fonds d'urgence)

18 484 €
montant moyen du soutien apporté par projet

271 055
personnes aidées

de la présence de l'Église dans le monde. Ce n'est pas un hasard si le Collège des Bernardins, qui a un rôle culturel important, a été, depuis sa création en 2008, puissamment soutenu par la F. N. D.

P. N.-D. – Quelle est la démarche à faire si on souhaite présenter un projet à la F. N. D. ?

G. D. – La plupart des projets présentés sont appuyés par une paroisse ou par un mouvement proche du diocèse. Les vicaires généraux jouent d'ailleurs, dans ce domaine, un rôle important car ils sont là pour valider si tel ou tel projet est bien dans l'orbite de l'action diocésaine.

B. D. – Il est d'ailleurs important de noter qu'une fondation abritante ne peut appuyer des projets qui seraient au-delà de son périmètre, défini dans ses statuts, lors de sa création. Ces périmètres peuvent être larges, mais c'est un des éléments d'appréciation dans le choix des projets appuyés.

P. N.-D. – Certains dons sont aussi motivés par les avantages fiscaux prévus par le législateur. La réforme annoncée de l'impôt sur la fortune aura-t-elle un impact sur l'avenir des fondations ?

B. D. – L'impôt sur la fortune (ISF) a effectivement eu un impact très fort dans l'environnement des

Tom

La Camillienne lui a permis de croire en ses rêves

Depuis l'âge de 7 ans, Tom qui va bientôt fêter ses 18 ans, fréquente la Camillienne. Cette association chrétienne soutenue par la Fondation l'a fait grandir.

« À 7 ans, j'ai commencé à faire du judo, à la Camillienne, une association culturelle, artistique et sportive, rattachée à l'Immaculée Conception (12^e) située près de ma maison. J'y suis encore ! Mais je ne fais plus de judo... Je me suis passionné pour la musique. J'ai appris la guitare, le chant, le clavier. Nous jouions avec l'un de mes amis, dans ma chambre. À la Camillienne, les animateurs le savaient. Un jour, ils nous ont proposé de nous produire sur scène. C'était dingue ! Mon rêve était devenu accessible !

Aujourd'hui, je vais commencer une école de musique et je joue dans plusieurs groupes. La "Cam" m'a permis, par ailleurs, de canaliser mon énergie. J'étais trop actif. Je suis aujourd'hui plus apaisé, grâce aux animateurs notamment, qui nous écoutent, nous responsabilisent, sans rien nous imposer. Je ne suis pas devenu catholique, même si j'ai été touché par des messes, des prêtres, des lectures d'Évangile. Mais peut-être, un jour, me convertirai-je ? »

• Propos recueillis par Isabelle Demangeat



fondations, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que ce n'est pas un impôt très populaire auprès de ceux qui doivent l'acquitter, et que beaucoup ont cherché une autre façon de lui donner du sens. Et après tout, ils ont fait référence au « S » de solidarité, en pratiquant ces dons fléchés vers des œuvres d'intérêt général ! En second lieu, parce que l'ISF permet de bénéficier d'une réduction immédiate, contrairement à l'impôt sur le revenu. Cela dit, et c'est important de le rappeler car souvent les gens l'oublie, cela coûte toujours plus cher de donner que de s'acquitter uniquement de son impôt. Il y a donc bien générosité.

G. D. – Et c'est sans contrepartie pour la personne qui donne, cela n'a donc rien à voir avec les fameuses niches fiscales. On estime cependant que l'ISF a permis d'augmenter considérablement le montant moyen des dons. Nous estimons que, sur l'ensemble des fonds collectés par la Fondation Notre Dame et ses fondations abritées, 40% sont liés à la déduction associée à cet impôt. L'enjeu est donc significatif.

B. D. – Cela reste d'ailleurs très compliqué à expliquer à certains de nos parlementaires, car c'est un sujet marginal dans la vie générale du budget de l'État, même s'il est fondamental pour la vie des associations. Avec les restrictions budgétaires et la réforme fiscale annoncées, l'année s'annonce compliquée pour les associations. C'est pourquoi le lien créé entre les donateurs et les associations sera fondamental pour l'avenir de ces dernières. Les fondations qui n'ont pas travaillé la question du sens du don avec leurs donateurs verront les générosités disparaître. Mais celles qui ont su construire du sens, conserveront leurs donateurs. Car c'est passionnant de donner, de s'engager sur des projets. Cela vous sort de vous-même, et favorise la rencontre. Des rencontres qu'il n'est plus possible de faire, aujourd'hui, dans une société cloisonnée comme la nôtre. Tout à coup, on passe hors-champ de ses priorités, pour aller à la rencontre de l'autre. Les personnes qui ont été véritablement associées, qui ont été guidées dans leurs choix, auront développé non seulement une forme de générosité, mais aussi le goût de l'engagement qui va avec.

*Le Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation d'aider à la connaissance du secteur et d'en favoriser le développement.



Gérald de Montmarin

Apprendre à vivre ensemble dans un chœur

Depuis sa création en 1944, les Petits Chanteurs de St-Laurent (10^e) ont formé des centaines de jeunes au chant choral sacré. Cette initiative soutenue par la Fondation Notre Dame est non seulement artistique, mais aussi éducatif, comme en témoigne Gérald de Montmarin, chef de chœur de cette manécanterie pendant quatre ans.

« Au-delà de l'apprentissage du chant, les Petits chanteurs de St-Laurent ont un vrai projet éducatif. Nous essayons d'apprendre aux choristes, âgés de 6 à 17 ans, à travailler en groupe, à respecter leurs engagements – par exemple sur les horaires –, à cultiver le goût de l'effort et de l'exigence ; ou encore, nous les éveillons à la beauté de la musique liturgique. La recherche de l'harmonie dans un chœur permet, en particulier, de leur apprendre à vivre ensemble, à s'entraider. Nous incitons les plus âgés à transmettre des choses aux plus jeunes. Nous essayons aussi de les faire réfléchir à ce qu'ils chantent, en leur parlant de la signification spirituelle des textes. En quatre ans, j'ai vu les jeunes grandir et s'épanouir tant sur le plan musical que sur le plan humain. »

• Propos recueillis par Céline Marcon

Un refuge pour des femmes en situation

Grâce au soutien financier de la Fondation Notre Dame, des associations œuvrent chaque jour contre la traite des femmes. C'est le cas du Foyer AFJ : un centre d'accueil, gardé secret, à destination de femmes désirent sortir de l'enfer de la prostitution.

C'est un jus d'orange que Samira* commande, ce mercredi, au bar d'une célèbre institution d'un parc parisien. « Un jus d'orange, rien d'autre », souffle-t-elle, les yeux baissés. Sa voix est faible, à la limite du tremblement : comme si la peur de déranger, de mal faire, de mal dire la guidait sans cesse. Ses cheveux, noir de jais, sont soigneusement rassemblés sur le haut de son crâne. Son visage joliment doré est lisse. Quelques rides pourtant, là, autour de ses yeux et aux commissures des lèvres, habillent son visage. Témoins du passage du temps. Témoins, aussi, d'une vie blessée.

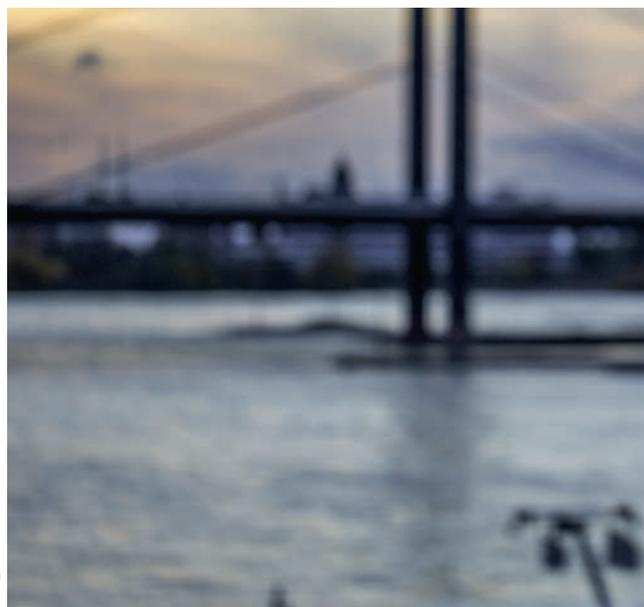
Une présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre

Samira a 34 ans. « Il y a quelques années », elle est arrivée en France d'Algérie, un visa touristique en poche, pour « visiter ce beau pays ». Séduite, elle a décidé d'y rester mais se retrouve vite happée par un réseau de prostitution. Pourquoi ? Comment ? Samira ne répond pas à ces questions. Son visage se ferme et se crispe immédiatement quand on les lui pose. Qu'importe. Tout lui appartient. Aujourd'hui, ce passage de sa vie qu'elle tait encore à sa famille restée en Algérie, est loin dans son esprit. Samira parle de sa recherche de travail en restauration et raconte, les yeux qui pétillent, ses vacances sportives avec les autres pensionnaires du Foyer AFJ où elle vit depuis un an et demi.

« ON M'A AIDÉ
À ESSAYER DE
CONTINUER À VIVRE. »

Samira

À l'époque, la jeune femme atterrit dans un poste de police parisien. Là, comme pour beaucoup d'autres femmes victimes de réseaux d'exploitation sexuelle, on la dirige vers cette maison fondée, à la demande du Consulat d'Espagne, dans les années 1960 par une congrégation de religieuses espagnoles, les Servantes adoratrices du Saint-Sacrement et de la Charité. Objectif initial : mettre en place un lieu d'hébergement pour ces femmes débarquant d'Espagne à la recherche



parallèle_dream - forolia.com

d'un travail en France et dont certaines se faisaient accueillir, à leur arrivée, par des proxénètes. Aujourd'hui, le foyer est animé par une équipe de professionnels laïcs – travailleurs sociaux, psychologue, animateurs, etc. – soutenus par certaines religieuses de la congrégation. Il accueille, chaque année, une quarantaine de femmes d'une moyenne d'âge de 22-23 ans désirent sortir de la prostitution. L'arrivée y est souvent très rude. « C'est comme si le corps lâchait », explique Yolanda Gutierrez, directrice du foyer. Comme si tout lâchait. Il y a les cauchemars, la nuit, les problèmes de dents qui surviennent, les douleurs de règles extraordinaires qui provoquent, chez certaines, d'impressionnants évanouissements. Pour les accompagner, le foyer, le seul de ce type en France, leur propose une présence humaine vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Et leur offre un lieu de refuge, une sécurité. L'adresse du foyer n'est pas communiquée, raison pour laquelle notre rendez-vous s'est fait dans un lieu neutre. « Certaines femmes encourent de vrais risques à vouloir s'échapper des griffes de leur réseau de prostitution, explique Yolanda Gutierrez. On les menace, on menace leur famille en jouant parfois sur leur croyance ». À ces femmes nigérianes par exemple, on fait planer le risque du « juju », un rite vaudou, leur prédisant « un accès de folie » ou la stérilité en cas de dénonciation du réseau à la police.

de prostitution



Certaines craquent, la pression est trop forte, et retrouvent des membres du réseau. « Ce n'était peut-être pas le bon moment, confie Yolanda Gutierrez. En tout cas, elles auront bénéficié, pendant un temps, de l'aide qu'on leur propose : un soutien psychologique, un accès aux soins, un accompagnement social... » Samira, elle, s'est saisie de tout. Des cours de français, d'abord. « Je ne parlais pas du tout la langue en arrivant ici », articule-t-elle dans un français aujourd'hui fluide. Puis, d'un accompagnement psychologique et des cours de cuisine dans un établissement de choix trouvé par l'accompagnant social. « Ici, j'ai trouvé les bonnes choses, confie-t-elle. La confiance, la sécurité. Surtout, on m'a aidée à essayer de continuer à vivre. À ne pas rester bloquée dans mon problème. Aujourd'hui, j'essaie de faire mes démarches administratives toute seule, je peux prendre mes rendez-vous médicaux. J'ai trouvé une famille », sourit-elle. À chaque exemple, la jeune femme souffle un « merci » les yeux baissés. Sa gratitude est d'ailleurs la raison pour laquelle Samira accepte, aujourd'hui, humblement, de témoigner.

Isabelle Demangeat

Plus d'infos

foyer-afj.fr ; afj.servicesocial@gmail.com

(*) Le prénom a été modifié.



Des travaux dans la salle des colonnes de St-Eustache (1^{er}) ont permis d'améliorer son acoustique.

Agir ensemble pour sauvegarder les églises

Le diocèse, les paroisses et la ville de Paris travaillent ensemble pour sauvegarder le précieux patrimoine des édifices religieux de la capitale.

Fuites au niveau de la toiture, éclairage défectueux ou encore vitraux cassés. La liste des détériorations de St-Augustin (8^e) est malheureusement longue. Construite au XIX^e siècle, cette église subit, comme beaucoup d'autres, les ravages du temps. Déplorant cette situation, le curé et des paroissiens ont créé l'association des Amis de Saint-Augustin qui a récolté quelque 250 000 euros depuis 2010. Le diocèse s'est associé à cette démarche par l'intermédiaire de la Fondation Avenir du patrimoine à Paris (FAPP), fondée en 2013 – sous l'égide de la Fondation Notre Dame – afin d'apporter une contribution pour la remise en état des églises qui, comme celle de St-Augustin, appartiennent à la ville de Paris. « La FAPP donne un cadre juridique et fiscal qui permet de placer les fonds que nous collectons et d'offrir une déduction fiscale aux donateurs, explique Vincent Grivet, président des Amis de Saint-Augustin. La crédibilité de cette fondation permet aussi de faciliter nos relations avec la mairie de Paris. » L'imposant édifice de St-Eustache (1^{er}), dont la première pierre a été posée en 1532, reçoit aussi l'appui de la FAPP. « Elle nous aide pour la recherche de financements et nous l'informons de l'avancement des travaux, notamment ceux du domaine des arts sacrés », se réjouit Gérard Seibel, président de La Fabrique Saint-Eustache, une association créée en 2015 pour piloter une quinzaine de projets d'aménagement, dont la réhabilitation de la porte du transept sud, qui donne sur le jardin des Halles. Depuis trois ans, environ deux millions d'euros ont déjà été collectés et placés dans la FAPP, au profit de douze églises parisiennes. Céline Marcon

Vous souhaitez créer votre fondation

Depuis quelques années, la Fondation Notre Dame accueille des fondations privées, créées par des familles souhaitant organiser leur donation. Une manière d'accroître le spectre d'action de la fondation, tout en accompagnant la générosité des familles. Mode d'emploi.

La Rédaction

Pourquoi des fondations familiales ?

Afin d'apporter de la pérennité aux projets soutenus, un facteur essentiel pour les associations qui bénéficient de ces dons. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la Fondation Notre Dame (F. N. D.) encourage le développement de ce type de fondations privées. Pour les familles des donateurs, être hébergées par la F. N. D. permet d'éviter de se doter de structures administratives et de bénéficier d'une gestion rigoureuse.

Qui sont les donateurs ?

Un particulier ou une famille, disposant d'au moins 150 000 euros à apporter en trois ans. Avec un projet personnel dans le secteur de la solidarité, de l'éducation ou de la culture. La F. N. D. peut aussi



Des bénévoles d'Août Secours Alimentaire préparent les colis qu'ils distribueront dans la journée.

sélectionner un éventail de projets à soutenir.

Combien de fondations à ce jour ?

À ce jour, dix-huit fondations familiales sont hébergées par la F. N. D. Un chiffre qui augmente régulièrement chaque année. Donner efficacement, savoir son argent bien géré est, selon Gilles Denoyel, vice-président de la F. N. D., une « préoccupation croissante » pour un grand nombre de donateurs.

Retrouvez la liste complète des fondations abritées sur le site fondationnotredame.fr

Fondation Notre Dame

10, rue du Cloître Notre-Dame, 4^e.
Tél. : 01 78 91 91 90.
info@fondationnotredame.fr

PARIS NOTRE-DAME - Journal du diocèse de Paris, 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris - Tél. 01 78 91 92 04. Directeur de la publication: Karine Dalle - Rédactrice en chef: Priscilla de Selve CONCEPTION MAQUETTE: Bayard Service, bse-ouest@bayard-service.com - www.bayard-service.com - IMPRIMERIE Chauveau (28) - CPPAP n° 0617 G 80 299. Dépôt légal à parution. ISSN 0760-33-55. Crédit photo p. 1: Céline Marcon.



RECEVEZ, CHAQUE JEUDI, L'ESSENTIEL DE LA VIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE À PARIS

Le journal de l'Église catholique à Paris

Paris Notre-Dame

Abonnez-vous ! sur parisnotredame.fr

48 €
par an
par prélèvement
automatique